



🏠 > Le fil d'infos > Fusion de la Normandie : le CESER de Haute-Normandie veut des garanties pour les structures régionales

Fusion de la Normandie : le CESER de Haute-Normandie veut des garanties pour les structures régionales

6 octobre 2015

Le CESER de Haute-Normandie a tenu lundi 5 octobre sa dernière réunion plénière préalable à celle du conseil régional programmée le 12 octobre. Il en tiendra une autre en novembre où il adoptera des contributions qui lui sont propres sur des sujets d'aménagement régional.

A compter du 1er janvier 2016 et la fusion effective des deux régions normandes, les deux CESER normands seront regroupés et sans doute recomposés « aux alentours de 2017 », a indiqué Gérard Lissot, président du CESER haut-normand.

Devant le président du conseil régional Nicolas Mayer-Rossignol (PS), plusieurs membres du CESER ont soulevé la question des moyens de fonctionnement des nombreux organismes qui dépendent des fonds régionaux. Ils couvrent le champ social, le champ économique en passant par la culture? mais rien ne permet à moins de trois mois de l'échéance de savoir quels seront les choix de la nouvelle assemblée normande, quelle que soit sa majorité. Le renouvellement de l'assemblée régionale n'est pas une nouveauté mais il intervenait au printemps.

Or les prochaines élections vont se dérouler en parfaite concomitance. « Si rupture il doit y avoir, il importe qu'elle ne se fasse pas sans discussion et sans préavis. Je pense notamment aux emplois en jeu », s'est interrogé Gérard Lissot. Le président du conseil régional a indiqué que l'actuelle assemblée prendrait des dispositions afin que dès la première commission permanente de la nouvelle assemblée, il soit possible de déroger aux règles budgétaires et permettre aux organismes et associations de fonctionner pendant le premier semestre de 2016.

Dans son avis sur le budget modificatif, le CESER a également insisté sur « la nécessité d'informer urgemment l'ensemble des structures concernées des dispositions liées à la fusion ».

Le CESER a par ailleurs émis des avis favorables sur la totalité des rapports qui seront soumis au vote du conseil régional. C'est le cas du nouvel atelier de maintenance ferroviaire de Sotteville-lès-Rouen et la création d'un nouveau Master ?Environnement? sur la reconversion des sites industriels au sein de l'INSA Rouen. Cette formation a été mise en place en accompagnement de la reconversion de l'ancienne raffinerie de Petit-Couronne par la société Valgo.

Source : ANI

AVERTISSEMENT © Toutes les informations contenues dans cette dépêche sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'Agence Normande d'Information (ANI). Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'ANI.